

**VILLE DE RIBEMONT  
(AISNE)**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

*Personne publique contractante :*

**Commune de RIBEMONT  
Rue Condorcet  
02 240 RIBEMONT**

*Objet de la consultation :*

**Aménagement d'un terrain multisports**

*Date et heure limites de réception des offres :*

**☞ Vendredi 21 Décembre 2018 – 17 heures 30**

## **I. OBJET DE LA CONSULTATION**

Le présent marché est passé en procédure adaptée conformément aux articles 27 et 28 du Code des Marchés Publics et porte sur l'aménagement d'un terrain multisports

## **II. DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION ET NOMENCLATURE**

Les prestations ne sont pas réparties en lots.

## **III. CONDITIONS DE CONSULTATION**

### **III.1 Délais d'exécution**

Le délai d'exécution est fixé au **15 Mars 2019**

### **III.2 Modification de détail du dossier de consultation**

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir porter aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **III.3 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **III.4 Mode de règlement du marché**

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaires et au(x) sous-traitant(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

## **IV. PRESENTATION DES OFFRES**

### **IV.1 Documents à produire par le candidat**

Lettre de candidature DC1

La déclaration du candidat DC2

Un acte d'engagement à compléter, daté et signé par les représentants qualifiés DC3

L'état annuel des certificats reçus NOTI2

Le devis descriptif et estimatif détaillé

L'offre de l'entreprise retenue pour le lot :

proposition technique

justificatifs de dimensionnement

photo montage d'intégration sur site

planning des travaux

Une attestation d'assurance,

Un RIB

## **V. JUGEMENT DES OFFRES**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du CMP en vigueur. Les critères de jugement des offres seront examinés et pondérés dans l'ordre décroissant suivant :

1. Caractéristiques techniques, esthétiques, de sécurité et de confort (0.45)
2. Prix (0.40)
- 3 – Garanties (0.15)

La commune de RIBEMONT se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation. L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

Une négociation sera engagée avec les candidats qui auront remis une offre régulière ou acceptable. Elle ne pourra porter sur l'objet du marché ni modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du marché telles qu'elles sont définies dans les documents de la consultation. Au terme des négociations, après classement des offres, l'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats de l'article 46 du CMP.

## **VI. CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les candidats devront transmettre leur offre par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception.

**Date limite de remise des offres le Vendredi 21 Décembre 2018 à 17 heures 30**

Les candidats devront transmettre leur offre sur support papier sous pli cacheté portant les mentions « Création d'un terrain multi sports » en recommandé + AR ou déposée contre récépissé à l'adresse suivante :

Monsieur POTELET Michel, maire

MAIRIE DE RIBEMONT Rue Condorcet 02240 RIBEMONT

Permanence mairie : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 00 à 17 h 30.

Tél : 03.23.63.71.30 Fax : 03.23.63.76.68

Ou par voie électronique via le site <http://www.xmarches.fr>, référence 2018-2, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation. Cet envoi électronique pourra être complété par une copie de sauvegarde adressée selon les mêmes modalités qu'un pli papier

## **VII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires à la prestation pourront être demandés Tel : 03.23.63.71.30

Renseignements administratifs : Mme CARDOT Catherine

Renseignements techniques : Mr WALLET Bruno

## **VII. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS**

Nom de l'organisation : Tribunal administratif d'Amiens

Adresse : 14 Rue Lemerchier 80011 AMIENS CEDEX 1

Téléphone : 0322336170

Fax : 0322336171

Courrier électronique : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr)